



## ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ?

Pour l'ensemble des personnels de la MA FOIX, la situation est insupportable.

Depuis le 22 Juillet 2022, nous avons un détenu fiché S, radicalisé, dialysé et escorte 2.

Voici la situation en détails :

Dans un établissement comme la MA FOIX, la prise de service débute à 06H45 et se fait à 5 agents. A 07H30, nous devons sortir ce détenu en extraction médicale pour sa dialyse. Et ceci, trois fois par semaine avec trois agents. Le calcul est simple  $5 - 3 = 2$  agents qui restent sur l'établissement ! Même en service de nuit ou en mode dégradé, l'effectif est de trois agents. Ce n'est pas comme si nous étions riches en effectifs...

Sécuritairement, il est inadmissible de fonctionner ainsi, voire totalement inconscient ! Surtout à l'heure du Surveillant Acteur.

Ce Vendredi 06 janvier 2023, lors de l'extraction médicale de ce détenu, s'est produit un incident, certes hors du commun, mais néanmoins prévisible, qui a rendu la situation encore plus complexe.

Il a suffi d'une altercation avec une infirmière pour que la situation dérape dans des proportions inimaginables. Le détenu a décidé de s'arracher toutes ses tubulures de dialyse, ce qui a provoqué des jets de sang sur le personnel médical et pénitentiaire. Puis, il n'a pas hésité à proférer des menaces et des insultes, crachant sur les agents. Il a fallu l'intervention de nos 3 agents ELSP avec 4 Gendarmes appelés en renfort par l'agent de sécurité de l'hôpital pour maîtriser notre cher dialysé.

Résultat : un trouble causé auprès de ce service de dialyse, ainsi que sur notre établissement avec des personnels choqués mais pas surpris de l'incident. Le détenu a été placé en hospitalisation d'office. Et pour finir cette belle journée, une sortie Hôpital supplémentaire à 16H30 a complètement mis à nu notre établissement avec 5 agents à l'extérieur.

Dès ce lundi 09 janvier 2023, nos 3 agents ELSP présents sur cette mission porteront plainte pour insultes, menaces et crachats subis lors de cette extraction médicale.

Pour l'ensemble des personnels de la MA FOIX, le retour de ce détenu dans nos murs est inenvisageable. Les mots sont forts mais justifiés ! Nous ne pouvons plus exercer dans de telles conditions. La seule solution est un transfert immédiat.

Monsieur Le Directeur Interrégional, nous vous demandons expressément de prendre les mesures adaptées à la situation. Le retour de ce détenu sur notre établissement est inenvisageable. Un transfert immédiat doit être effectué avec une prise en charge par des personnels extérieurs à notre établissement. Sachez que tous les personnels de l'établissement sont solidaires et feront bloc face à cette situation intolérable.

Le bureau local FO Justice

Le bureau local SPS

Le Bureau Local UFAP Unsa